

Société / Faits divers / Justice

MOSELLE-EST

Sydeme: début de fronde chez les élus

Stéphane MAZZUCOTELLI



Serge Starck, président du Sydeme, a été mis en difficulté sur le régime indemnitaire des agents. Photo RL

L'unanimité n'est plus de mise lors des réunions plénières du Sydeme (Syndicat des déchets ménagers de Moselle-Est). Sur les emprunts contractés et le régime indemnitaire des agents cadres, le débat a été vif lundi soir.

Une réunion plénière du Sydeme s'est déroulée dans une ambiance tendue lundi soir, à Morsbach.

Des dissensions apparaissent désormais au grand jour entre la présidence et certains élus. Les orientations prises, surtout en matière de finances, ne font absolument plus

l'unanimité. Des modifications budgétaires avaient déjà été contestées lors d'une précédente réunion.

● **3,5M€ d'emprunts contre l'avis de la chambre des comptes**

Lundi, Serge Starck, président, a réussi à faire adopter tous les points à l'ordre du jour... Mais c'était aux forceps sur certains sujets. Comme par exemple les emprunts contractés afin de financer divers investissements. En 2018, la présidence du Sydeme propose de recourir à deux emprunts pour une somme totale de 3,5M€ (un de 2M€ auprès de la BPL et un autre de 1,5M€ auprès de la Banque postale). Or, dans un avis daté du 5 juin dernier, la chambre régionale des comptes préconisait de ne pas recourir à cet emprunt. Pour les juges, ce n'est pas «justifié». Jean-Claude Holtz, maire de Stiring-Wendel, considère que les emprunts ajoutés aux lignes de trésorerie ouvertes dans trois établissements bancaires, cela fait beaucoup. «Où est-ce qu'on va là? Tout ça, ce sont les contribuables qui le paieront à la fin», estime le maire de Stiring.

Déjà, dans nos colonnes il y a quelques jours, le maire de Freyming-Merlebach, Pierre Lang, avait regretté que le président et la direction du Sydeme ne suivent pas les recommandations de la chambre régionale des comptes.

Lundi soir, le recours aux emprunts pour 3,5M€ a été adopté à 34 voix pour, 9 voix contre (notamment des élus de Freyming-Merlebach ou Stiring-Wendel) et une abstention.

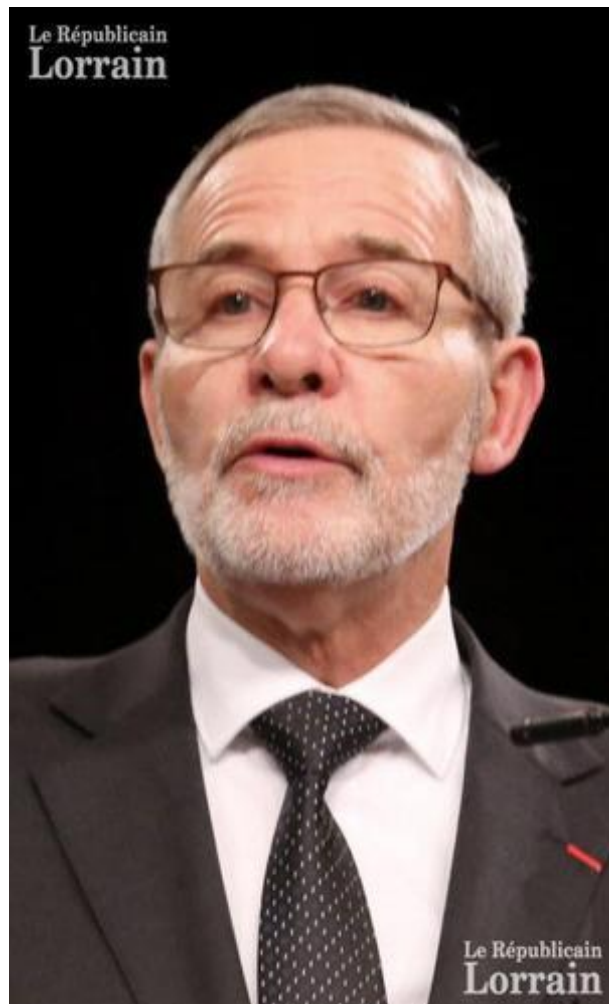
Le débat a été encore plus vif sur la question de la mise en place du régime indemnitaire des agents du syndicat et particulièrement des cadres. Là, le vote a été encore plus serré et le point n'a été adopté qu'à une courte majorité: 25 voix pour, 17 voix contre (élus de Freyming-Merlebach, Stiring-Wendel, pays de Bitche ou de Boulay, etc), 2 abstentions.

● **Des primes aux cadres jugées trop généreuses**

Jean-Claude Holtz s'est étonné à haute voix du montant possible de versement de certaines primes pour des fonctions de direction.

«Certains postes de directeur coûtent cher. On peut verser certaines primes mais il ne faut pas exagérer. Là, on se laisse la possibilité de verser plus de 30000€ de primes à un directeur. Si encore c'était selon le mérite et le travail; mais j'estime que ce n'est même pas le cas», lance le maire de Stiring-Wendel.

Serge Starck lui a rétorqué que les maires doivent aussi adopter ce régime indemnitaire et versent des primes. «Je ne suis pas contre. J'en distribue moi-même aux agents municipaux à Stiring-Wendel, mais jamais à ce niveau-là. Le syndicat des déchets ménagers est déjà en difficulté. Nous avons connu un gros déficit en 2015. On risque de replonger si on ne maîtrise pas mieux les dépenses de fonctionnement», poursuit Jean-Claude Holtz. Serge Starck a promis de redébattre de la question de ce régime indemnitaire lors d'une prochaine réunion des vice-présidents du syndicat.



Jean-Claude Holtz: «Le syndicat se donne la possibilité d'offrir des primes trop élevées à certains cadres». Photo RL